



ASSEMBLEE GENERALE

Compte rendu N° 29



30 avril 2025
CRHSS
CARSAT Alsace Moselle

Etaient présents :

Mme Julie ANDRE, représentant Mme LUSTIG, Carsat Alsace-Moselle
M. Alain CAPS, Directeur honoraire de la Crav d'Alsace-Moselle, Président du CRHSS
M. Patrick HEIDMANN, Président du Régime local Alsace-Moselle
M. Jacques HEITZ, Trésorier du CRHSS
M. Jean-Paul LINGELSER, Président honoraire de la Crav d'Alsace-Moselle
M. Hubert LEININGER, Président UGECAM Nord-Est
Mme Françoise OLIVIER UTARD, Maître de conférences honoraire de l'Université de Strasbourg
M. Michel POULET, représentant du Régime local Alsace-Moselle
M. Dominique STEIGER, Vice-Président, CPAM du Haut-Rhin
Mme Jeanne-Marie TUFFERY-ANDRIEU, Professeur d'histoire du Droit à l'Université de Strasbourg, Présidente du Conseil Scientifique

Etaient excusés/absents :

Mme Claire ABALAIN, Directrice CPAM Moselle
M. Francis BRISBOIS, Directeur CAF du Bas-Rhin
M. Guy BROCKER, Président CPAM du Bas-Rhin
M. Nicolas BURGMEISTER, Président de la CPAM du Haut-Rhin
M. Maurice CARREZ, Professeur d'Histoire contemporaine à l'IEP de Strasbourg
Mme Virginie CAYRE, Directrice de l'ARS Grand Est
M. Gilles CHANDUMONT, Directeur de la MSA Lorraine
M. Luc CHERVY, Président CAF du Haut-Rhin
M. Etienne COLLIGNON, Directeur Caisse d'assurance accidents agricole de Moselle
M. Gabriel CONTELLY, Président Caisse d'assurance accidents agricole de Moselle
M. François COULLET, Directeur de l'URSSAF Alsace
M. Arnaud CROCHANT, Directeur Général de la MSA Alsace
M. Pascal DAHLEM, Président de la CAF de Moselle
M. Fernand DELACOTE, ancien Agent-Comptable de la CRAV Alsace-Moselle
M. Michel DENEKEN, Président de l'UNISTRA
M. Bernard DESMARD, Professeur à l'Université de Lorraine

Mme Marie-Ange DUVIGNACQ, Conservatrice aux Archives d'Alsace

Mme Michèle FORTE, Maître de conférences en sciences économiques à l'Université de Strasbourg

M. Christophe FRANCESCHI, Directeur URSSAF Lorraine

M. David FRANK, Directeur, Caisse d'assurance accidents agricole du Bas-Rhin

Mme Estelle GALLOT, Présidente de la CPAM de Moselle

Mme Laurence GRISEY MARTINEZ, administrateur CARSAT Alsace-Moselle, juriste à l'IDL

M. Jean-Michel HABIG, Président de la Caisse d'assurance accidents agricole du Haut-Rhin

M. Claude HAUDIER, membre de la FAEPHSA

M. Richard HAUSWALD, Président de la CPAM du Bas-Rhin

M. Stéphane HEIT, Président de l'URSSAF de Lorraine

M. Bernard HELLUY, Président de la MSA Lorraine

M. David HERRSCHER, Président de la MSA Alsace

M. Jean-Claude JULLY, Directeur Financier Carsat Alsace-Moselle et trésorier-adjoint du CRHSS

M. Raymond KRIEGEL, Ancien directeur adjoint de la Cram d'Alsace-Moselle

M. Patrick KUNTZELMANN, Médecin

M. Christophe LAGADEC, Directrice CPAM du Haut-Rhin

M. Olivier LANG, Président de l'URSSAF Alsace

M. Joseph LOSSON, Directeur honoraire de la CPAM du Bas-Rhin

M. Armand LOTZER, Cadre retraité de la Carsat Alsace-Moselle

M. Jean-Eric LUNG, Directeur des archives départementales de Moselle

M. Henri MARTINI, Ancien Président de la CPAM de Metz

Mme MAURER Catherine, Professeur à l'Université des sciences humaines à Strasbourg

Mme Frédérique MEYER, Présidente CAF du Bas-Rhin

M. Alain MONPEURT, Président de la CARSAT AM

M. Günther NAGEL, Ancien Chef du service de la Sécurité Sociale et de l'Emploi au Conseil de l'Europe

M. Norbert OLSZAK, Professeur d'Histoire du droit social à l'Université Paris I

M. Philippe PETRY, Directeur de la Caisse d'assurance accidents agricole du Haut-Rhin

M. Jean-Jacques PION, Directeur de la CAF du Haut-Rhin

M. Laurent PONTE, Directeur de la CAF de Moselle

Mme Christelle PROST, Directrice de l'UGECAM Nord-Est

M. Vincent REGNIER, Directeur d'ARPEGE Prévoyance

M. Maxime ROUCHON, Directeur CPAM du Bas-Rhin

M. Marc SCHNEIDER, Directeur honoraire de la CRAM Ile de France

Mme Clarence THOMASSIN, Présidente UGECAM Alsace

Mme Pascale VERDIER, Directrice des archives départementales d'Alsace

Mme Marie-Claire VITOUX, Maître de conférences retraitée d'Histoire contemporaine de l'Université de Haute-Alsace de Mulhouse

M. Laurent VIVET, Directeur de l'UGECAM Alsace

Mme Michèle WAEGELE, administrateur, Caisse d'assurance accidents agricole du Haut-Rhin

M. Jean-Marie WOEHRLING, Président de l'IDL

M. Caps salue les nouveaux arrivants : M. Poulet - Représentant du Régime local qui accompagne M. Heidmann, M. Leininger - Président de l'UGECAM Nord-Est et Mme André - Responsable communication de la Carsat-Alsace qui assiste aux travaux pour la 1^{ère} fois. Il énumère ensuite les membres excusés.

Point 1 - Approbation du compte rendu n°28 de l'Assemblée Générale du 16 avril 2024

Le document a été communiqué antérieurement aux membres et est également remis ce jour.

➤ **Le compte-rendu de l'Assemblée Générale est approuvé à l'unanimité**

Point 2 - Communications

La liste des documents/ouvrages reçus durant l'année écoulée, est énumérée par M. Caps avant d'être mise en circulation :

- Le numéro 17 - Mémoire de la protection sociale en Normandie
- Lettre Info CHSS Occitanie-Pyrénées-Méditerranée N°35 - Mai 2024
- Lettre Info CHSS Occitanie-Pyrénées-Méditerranée N°36 - Octobre 2024
- Lettre Info CHSS Occitanie-Pyrénées-Méditerranée N°37 - Mars 2025
- Revue du droit local n° 95 - Octobre 2024 avec notamment un article sur le centenaire des lois civiles et commerciales.
- Revue française des affaires sociales n° 4 Octobre-Décembre 2024 – Regards croisés sur l'évolution de la protection sociale en France depuis la fin du XIXe siècle
- Revue d'histoire de la protection sociale n° 17 – 2024 – Dossier pour une histoire de la protection sociale des fonctions publiques (XIXe – XXIe siècles)
- Info GREHSS n° 43 - avril 2025

Il rappelle que les ouvrages sont conservés au niveau de la bibliothèque du Comité d'histoire et sont mis à disposition, sur demande auprès du secrétariat.

Point 3 - Rapport d'activité de l'exercice 2024

M. Caps informe les membres de l'Assemblée générale que le nombre de réunion des instances de décisions est identique à l'an passé, à savoir 4.

Les faits marquants :

- Poursuite des travaux habituels : recueil de la mémoire, concours universitaires et concours de récits pour les agents des organismes de Sécurité Sociale.

- Lancement des travaux d'actualisation du guide du chercheur sur le volume 3 – Archives municipales.
- Lancement d'une étude de mise en refonte du site internet du Comité d'histoire.

A propos de la mémoire écrite, M. Caps rappelle que la mission du Comité d'histoire est de favoriser l'identification et l'inventaire des sources historiques relatives à la protection sociale en Alsace-Moselle. C'est elle qui représente ainsi l'activité majeure depuis 1995, année de sa création.

Le Comité d'histoire a édité 3 volumes sur les archives : les archives publiques publiées en 2025, le catalogue bibliographique publié en 2007, les archives municipales et les archives privées.

En 2024, l'actualisation concernant les archives publiques a été lancée. Deux vacataires ont ainsi été recrutés : l'un chargé d'intervenir auprès des archivistes pour procéder aux inventaires, le second avait pour la saisie les données récoltées de façon à pouvoir les importer sur le site internet du Comité.

M. Caps tient à souligner l'implication de Madame Duvignacq pour l'Alsace et de Monsieur lung pour la Moselle, ainsi que celle des archivistes de nombre de communes qui ont commencés le recensement sans l'aide du Comité.

Il donne ensuite la parole à la Présidente du Conseil scientifique, Mme Tuffery-Andrieu, afin qu'elle apporte des éléments complémentaires.

Mme Tuffery-Andrieu tient au préalable à remercier Mme Duvignacq pour sa présence constante tout au long de l'opération.

Le projet était d'actualiser les publications qui ont été mentionnées par M. Caps. Les archivistes ont transmis au Conseil scientifique de précieux inventaires. Le millier de pages de références a ainsi été atteint. Ce document, qui sera mis en ligne sur le site du Comité, permettra aux chercheurs sur la protection sociale Alsace-Moselle de connaître les fonds actuellement disponibles.

Certains archivistes ayant préféré disposer d'une aide pour effectuer ce recensement, la vacataire, Mme Marie-Charlotte JULIEN, Docteur en histoire du droit qui a fait une thèse sur le congé maternité 19^e-20^e siècle essentiellement sur fonds d'archives, a été missionnée pour se rendre dans les fonds archivistiques concernés. Il est proposé que Mme JULIEN présente le résultat de ses travaux lors de la prochaine réunion du Conseil scientifique et sans doute il sera intéressant d'inviter les archivistes sollicités.

Mme Tuffery-Andrieu souhaite également remercier le Comité pour le fort soutien apporté à cette opération d'envergure qui a nécessité la mobilisation de ressources financières.

M. Caps laisse la parole à M. Heidmann.

M. Heidmann indique que le Régime local a fêté ses 30 ans le 3 avril et que c'est à cette occasion qu'il a effectué quelques recherches sur l'histoire du Régime local.

Il a eu beaucoup de difficultés à retrouver des informations sur l'histoire du Régime local si ce n'est qu'au travers des rapports sénatoriales ou rapports de l'Assemblée nationale ou encore un écrit encore de M. Lorthiois.

M. Heidmann s'interroge également sur la place du Régime local dans l'instance d'aujourd'hui. Il regrette qu'il n'y ait pas de travaux d'approfondissement qui soient faits sur le Régime local. Il souhaite remédier à cela et ajoute que le Conseil d'administration a missionné l'IRDES pour travailler sur le sujet, à savoir comment s'est construit le système du Régime local et quelle est la perspective dans les années à venir.

Il regrette qu'il n'y ait pas d'endroit où soit regroupé toutes les informations sur le Régime local.

M. Caps n'a pas en mémoire quelles sont les sources exactes dont dispose le Comité dans sa bibliothèque mais il a quelques ouvrages. Il indique également que la liste des documents figure sur le site internet de l'Institut du travail et elle est disponible auprès du secrétariat.

Sur le lancement de travaux sur le Régime local, le Comité d'histoire n'initie pas les travaux mais peut accompagner dans la démarche.

Mme Tuffery-Andrieu ajoute qu'il y a quelques thèses qui ont été soutenues récemment et qu'il existe une bibliographie susceptible d'être mobilisée. Elle indique au Président Heidmann que s'il le souhaite, il peut formuler ses demandes au Comité d'histoire, qui pourra mobiliser l'un ou l'autre de ses membres et lui transmettre les éléments bibliographiques qui seraient susceptibles de l'aider dans ses démarches.

Elle rappelle que le Conseil scientifique soutient la recherche sur la protection sociale et donne aux chercheurs les moyens pour parvenir à l'élaboration d'une histoire du régime de protection sociale en Alsace-Moselle et c'est dans ce sens que l'inventaire est en cours d'actualisation afin que les chercheurs puissent connaître les fonds disponibles.

Elle laisse la parole à Mme Olivier-Utard qui à son tour précise que c'est l'Institut du travail qui est le pôle coordonnateur, relativement aux ressources documentaires. Beaucoup de choses ont été écrites sur le Régime local. Elle admet qu'un effort pourrait être fait pour guider vers l'Institut du travail.

M. Heidmann rappelle que le Régime local est un régime de Sécurité Sociale régit par le Code de Sécurité Sociale et tient à le souligner.

Il indique que trouver l'histoire du Régime local de manière succincte est très compliquée.

Mme Tuffery-Andrieu l'invite à se rapprocher du Comité d'histoire à cet effet.

M. Caps ajoute que le Comité accompagne les étudiants dans leurs recherches sur la protection sociale avec une vigilance sur les dates (périodes historiques). Il s'agit d'une ressource supplémentaire.

M. Caps poursuit la présentation du rapport d'activité :

Recueil de la mémoire orale

Un intervieweur a été engagé en 2024. Il a réalisé une interview en 2024.

Ce chiffre est en baisse compte tenu de la difficulté à trouver de nouveaux interviewés d'où l'élargissement vers les directeurs informatiques qui ont des rôles importants dans les institutions.

M. Caps précise que les interviews durent en général 2h et qu'elles sont libres.

Mme Olivier-Utard ajoute que l'objectif est de laisser aux responsables la possibilité de s'exprimer sur la façon dont ils ont porté leur responsabilité, comment ils ont vécu les événements. C'est à la fois complètement personnel mais aussi complètement impliqué dans l'histoire de la Sécurité Sociale.

M. Caps profite de l'occasion pour remercier Mme Olivier-Utard de son action dans ce domaine puisque c'est elle qui forme les intervieweurs.

Mise en place des concours :

- Concours universitaires qui s'adressent aux chercheurs et enseignants.
Deux bourses ont été attribuées en 2024 : 600 € chacune.
Une bourse de doctorat de 3000 € a également été attribuée.
- Concours de récits qui sont destinés à transmettre la mémoire de l'institution à travers des témoignages des administrateurs, des cadres, des salariés des organismes de protection sociale.
Les lauréats vont être désignés au courant 2025.
En général ; il y a 4-5 récits par an.

➤ **Le rapport d'activité est approuvé à l'unanimité**

Point 4 - Rapport financier de l'exercice 2024

M. Heitz présente le rapport.

Le bilan est à l'actif et au passif s'élève à 11 319,24 € contre 10 779,37 € en 2023.

Le compte de résultat distingue 4 charges importantes :

- 2 000 € pour les prix
- 1 800 € de charges de rémunération (salaires et cotisations)
- 1 428 € pour la maintenance du site internet
- 1 123, 89 € pour les assurances

Les produits constitués pour l'essentiel des contributions et cotisations, atteignent 7 220,31 € ce qui représente un excédent de 539,87 €.

M. Heitz propose que ce résultat soit affecté au compte « réserves ».

M. Caps fait ensuite lecture du rapport de révision des comptes établi par les réviseurs aux comptes (cf document joint).

En l'absence de remarques :

- **Le rapport financier est approuvé à l'unanimité : le quitus est délivré au trésorier et au trésorier-adjoint et le résultat sera affecté au compte « réserves »**

Point 5 - Budget 2025

Le budget 2025 se base sur les années précédentes avec des ajustements qui peuvent s'opérer tout au long de l'année.

Il reprend globalement les mêmes dépenses.

M. Heitz précise que si le budget et les dépenses sont supérieures à celles qui figurent au budget, elles feront l'objet d'un déficit, qui sera pris dans les excédents et les réserves dont disposent l'association.

M. Caps ajoute que l'activité de recueil d'information auprès des communes a pris de l'intensité en 2025 et donc les charges de personnel afférentes sont en augmentation.

Il propose de d'adopter ce budget 2025.

- **Le budget est approuvé à l'unanimité**

Point 6 - Cotisations 2024

Compte tenu du budget qui vient d'être voté, il est proposé de conserver le montant des cotisations de 2024.

M. Caps rappelle le montant des cotisations :

- Personnes morales 400 €
- Archives départementales 40 €
- Membres individuels 10 €

Les appels de cotisations seront envoyés prochainement.

Point 7 - Programme de travail

M. Caps ajoute quelques mots sur le programme de travail de l'année 2025.

C'est Mme Marie-Charlotte Julien qui travaille sur la mise à jour du guide du chercheur. Elle travaille également sur le recueil de la mémoire orale.

Concernant les concours de récits, 4 concours ont été adressés au Comité :

- « Le rythme des saisons » - Adrien Martin (Cpam du Bas-Rhin)
- « Le contact téléphonique en administration : bien plus qu'un simple appel » - Delphine Ruscher (Cpam du Bas-Rhin)
- « Ça vient pas du national » Taha Khalfouni (Carsat Alsace-Moselle)
- « L'émergence » - Yasmina Lamri (Carsat Alsace-Moselle)

Le Conseil scientifique a décidé un report de l'attribution des prix au motif que les récits étant destinés à être ouverts à la lecture du grand public, doivent être rédigés de manière intelligible et dans une orthographe convenable. De plus, une demande a été adressée à tous les candidats afin qu'ils retravaillent leurs récits en évitant de mettre en cause des personnes qui pourraient être connues au travers du récit et en ajoutant un lexique et une pagination. Les récits corrigés doivent être retournés pour le 1er septembre. La décision définitive sera rendue en novembre.

Concernant le concours universitaire, le Conseil scientifique doit aussi rendre sa décision en novembre prochain puisque le candidat a été aussi invité à transmettre une version corrigée. Il s'agit là d'un travail plus important compte tenu du volume. Il sera soumis en relecture aux membres du jury en novembre.

Mme Tuffery-Andrieu souhaite apporter des précisions pour donner suite aux échanges sur le Régime local. Elle propose qu'une réflexion soit menée par le Conseil scientifique sur un instrument/outil qui permettrait de rendre plus visible le régime de droit local. En effet, le Comité dispose d'un certain nombre d'éléments bibliographiques et peut-être faudrait-il voir de quelle manière, dans le cadre des réflexions qui sont menées par le Conseil scientifique, il serait possible de procéder à un regroupement/un inventaire des ressources disponibles pour faciliter la visibilité du régime local.

M. Poulet intervient à son tour pour faire part de quelques remarques d'ordre général avec un point de vue de syndicaliste qu'il est. En effet, il pense qu'il faut continuer de perpétuer ce qui a été conquis pendant un siècle et demi de luttes sociales. Aujourd'hui, le Régime local est indissociable de l'histoire de la sécurité sociale. M. Heidmann ajoute que l'instance de gestion a 30 ans mais le Régime local a plus de 100 ans d'existence et pendant 50 ans ce sont bien les caisses primaires qui ont géré ce régime local il n'y avait pas d'instance de gest

Point 8 - Divers

80 ans de la Sécurité Sociale

M. Caps indique qu'en lien avec le Comité régional d'histoire de Lorraine et le CNAHES de Lorraine, des travaux ont été engagés sur « comment commémorer les 80 ans de la Sécurité sociale ». Suite à la réflexion du Conseil scientifique, qui est de s'orienter vers un colloque universitaire, le Comité d'Histoire a décidé d'organiser celui-ci le 21 mai prochain dans l'amphithéâtre de la Carsat. Le programme est remis sur table.

5 interventions sont prévues : M. Linxin HE, M. Norbert Olszak, M. Francesco De Palma et M. Antoine Philippon sur des sujets bien précis et M. Jean-Marie Spaeth d'une façon plus prospective et générale sur ce qu'était la protection sociale. Répondant à une interrogation de Monsieur Heidmann Monsieur Caps ne doute pas de l'évocation du Régime Local en ces interventions.

Outre ces interventions, il y aura en fin du colloque une inauguration d'une exposition qui a été réalisée par Mme Olivier-Utard.

M. Caps lui laisse la parole pour présenter son exposition.

Elle explique qu'elle trouve sa genèse à partir de la fin du COVID quand on a pu commencer à se retrouver, à se réunir. Elle a alors eu l'idée de réfléchir à l'histoire des épidémies à Strasbourg et de la façon dont elles avaient été traitées en relation avec l'histoire de la médecine, la construction des hôpitaux et des cliniques. L'idée de départ était celle d'une forme de déambulation dans Strasbourg, afin de faire de connaître des lieux devant lesquels on passe sans se douter qu'ils ont été parfois très importants pour la santé de la population. Elle précise que ce n'est pas une exposition sur l'histoire de la Sécurité sociale en Alsace, cela reste une exposition sur les épidémies et le passage de la charité à la protection sociale. Il y aura un panneau sur la Sécurité sociale avec des lieux et quelques portraits. Elle espère que cela donnera envie aux gens de se promener dans Strasbourg avec un œil un peu différent. Elle remercie Madame Lang, du groupe communication de la Carsat qui a fait un travail remarquable.

M. Caps ajoute que d'autres travaux sur la commémoration du 80e anniversaire qui sont lancés au niveau des organismes de sécurité sociale mais il ne dispose pas à ce jour d'informations précises sur ce qui va se développer auprès des uns et des autres. Un comité de pilotage qui fonctionne au niveau national pour l'Institution, mais le champ libre pour l'élaboration d'actions est laissé aux comités d'histoire. Il donne la parole à Mme André qui confirme qu'il y a un groupe de pilotage en Alsace. Les organismes de Sécurité sociale vont se regrouper au niveau des courses solidaires « Octobre rose » à Strasbourg et à Mulhouse, en septembre et en octobre avec des stands, des animations et des questions pour les

participants. A la Carsat Alsace-Moselle, il y aura des animations aussi en interne. La Carsat va intervenir le 23 mai au lycée Jean Rostand auprès des élèves qui ont participé en fait au concours jeunes de la sécurité sociale, pour leur parler de la Sécurité Sociale.

Site internet

Le Comité envisage une refonte du site internet afin de le « rajeunir ». M. Caps espère que d'ici quelques mois ce nouveau site pourra prendre son ton envol grâce au soutien technique de la Carsat. En effet, c'est au niveau de la Carsat que le projet pourrait être développé. Il profite de l'occasion pour remercier le groupe communication et les informaticiens de la Carsat pour leur efficace accompagnement.

En l'absence d'autres points ou de questions supplémentaires, M. Caps remercie les participants de leur présence et de leur participation en leur donnant rendez-vous pour les uns et les autres, si cela leur est possible, le 21 mai pour le colloque. Il demande à Mme André et à Mme Kuhn de transmettre les remerciements au Président et à la Directrice de la Carsat pour le soutien qu'ils accordent en permanence au Comité, depuis de nombreuses années.

La séance est levée.

Le Secrétaire,
P.O.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Raymond Kriegel', written over a horizontal line.

Raymond KRIEGEL

Le Président,

A stylized handwritten signature in black ink, consisting of a large 'C' shape followed by a vertical stroke.

Alain CAPS

RAPPORT DE REVISION DES COMPTES -2024

Conformément à la mission qui nous a été confiée, en référence à l'article 21 du titre V « Ressources de l'Association » des Statuts, nous soussignés, Marie-Antoinette STEVAUX et Jean-Jacques DAMBACH, avons procédé en ce jour du 25 avril 2025 à la vérification des comptes établis pour l'exercice 2024 tenus par le Trésorier du Comité, M. Jacques HEITZ.

Pour ce faire, il a été procédé :

1. à la comparaison des soldes des comptes financiers de la comptabilité avec ceux figurant sur les extraits bancaires, soit :

11.308,34€ au 31.12.2024 au compte courant CCM Colmar n° 578 203 45
(10.768,78€ au 31.12.2023)

et

10,90€ au Livret Bleu CCM Colmar Bartholdi n° 578 203 60 (10,59€ au 31.12.2023)
2. s'agissant des dépenses, nous avons vérifié les pièces justificatives avec les inscriptions correspondantes dans les comptes respectifs.
3. de même pour les recettes, vérification a été faite des pièces de recettes avec les inscriptions correspondantes dans les comptes respectifs.
4. à la conformité des écritures avec la balance d'inventaire.

En outre, nous avons vérifié que le montant du résultat d'exploitation correspondait à celui repris au bilan.

A l'issue de ce travail, nous pouvons affirmer que toutes les pièces requises ont été fournies spontanément par le Trésorier et qu'aucune anomalie n'a été relevée. Bien au contraire, nous avons pu constater avec satisfaction la parfaite tenue des différents comptes ainsi que la rigueur et la carté des travaux comptables effectués en cours d'exercice. En foi de quoi nous proposons aux membres de l'Assemblée Générale, l'approbation des comptes selon l'article 12 des Statuts et délivrance de quitus au Trésorier selon l'article 6 du Règlement Intérieur du Comité.

A titre personnel, nous tenons de surcroît à adresser nos félicitations à M. Jacques HEITZ pour l'excellente qualité de la tenue de la comptabilité.

Marie-Antoinette STEVAUX



Jean-Jacques DAMBACH

